

Les frais d'hospitalisation et de soins sont réglés directement à la clinique selon la base de remboursement accordée par votre caisse d'assurance maladie. Le moyen de paiement est à votre convenance le jour de votre sortie (chèque, carte bancaire, espèces).

PRESTATIONS CONVENTIONNEES ASSURANCE MALADIE (fixées par arrêté ministériel)

Forfait hospitalier fixé par arrêté ministériel **20 € / jour** y compris jour de sortie

Le **forfait hospitalier** représente la participation financière du patient aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation. Le **forfait hospitalier** n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie. Il peut éventuellement être pris en charge par votre mutuelle.

Participation Assuré Transitoire (PAT) fixée par arrêté ministériel **24 € / séjour**

La **Participation Assuré Transitoire (PAT)** est une participation forfaitaire, demandée par l'Assurance Maladie au patient, pour les actes médicaux dont le tarif est supérieur ou égal à 120 €. Ces frais peuvent être pris en charge en tout ou partie par la mutuelle du patient selon son contrat.

	NOS PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES					
	HOSPITALISATION EN AMBULATOIRE		HOSPITALISATION COMPLETE			
	Chambre double	Chambre particulière	Chambre double	Chambre particulière	Chambre Gourmet**	Chambre Prestige*
Chambre seule pour vous assurer un confort maximum, douche individuelle et toilettes		x		x	x	x
Télévision	x	x	En option	x	x	x
Téléphone	x	x	En option	En option	En option	x
WIFI	x	x	En option	x	x	x
Collation premium salée ou sucrée	x	x				
Coffre-fort au bureau des admissions	x	x	x	x	x	
Coffre-fort particulier						x
Petit déjeuner Gourmet (carte menus Gourmet)					x	x
Déjeuner ou dîner Gourmet (carte menus Gourmet)					x	x
Tarifs (par jour y compris le jour de sortie)	25 €/jour	55 €/jour	/	83 €/jour	99 €/jour	123 €/jour

***Chambre Prestige** : Au second étage de la Clinique se trouve la chambre Prestige, plus spacieuse avec des services réservés (machine à café en chambre, plateaux repas « Gourmets », etc.). Cette suite composée d'un coin salon et d'une salle de bain moderne, permet de vivre son séjour dans un cadre privilégié décoré avec soin.

****Chambre Gourmet** : Chambre particulière avec petit déjeuner amélioré et déjeuner ou dîner amélioré (voir carte menus gourmet) sous réserve de contre-indications médicales.

NOS OPTIONS A LA DEMANDE

Télévision	Forfait à la journée de 7,50 €
Téléphone	Ouverture de la ligne 6 € + 0.23 € l'unité téléphonique
WIFI	Forfait pour tout le séjour à 6 €
Petit déjeuner Gourmet	Supplément de 3 €
Déjeuner ou dîner Gourmet	15 €
Jus de fruit	2.50 €
Bouteille d'eau gazeuse 1L	2.90 €

NOS OPTIONS POUR L'ACCOMPAGNANT

Lit accompagnant (uniquement en chambre particulière)	24 € par jour
Petit déjeuner	7 € par jour
Petit déjeuner Gourmet	10 €
Collation en ambulatoire	10 €
Déjeuner ou dîner	13 €
Déjeuner ou dîner Gourmet	18 €

- La clinique Pasteur et les praticiens y exerçant sont conventionnés. Certains médecins ont choisi le « secteur 2 » ce qui donne droit à un dépassement d'honoraires. Celui-ci doit faire l'objet d'une entente préalable directement avec le patient lors de la consultation médicale. Il n'est pas remboursé par la sécurité sociale, mais peut être pris en charge par votre mutuelle.
- Les prestations sont à la charge du patient ou de sa complémentaire (selon le contrat avec votre mutuelle).
- La chambre particulière est attribuée sous réserve de nos disponibilités. Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour vous satisfaire.
- Il vous est demandé de **ne pas apporter d'objets de valeur lors de votre séjour**, pour des raisons de sécurité et pour prévenir tout vol ou dégradation. Toutefois un coffre est mis à votre disposition à l'accueil principal. La clinique décline toute responsabilité en cas de disparition ou de détérioration.